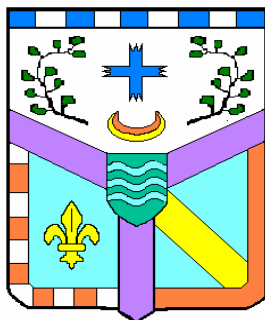
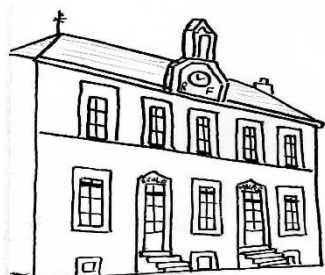


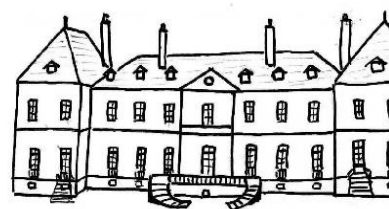
LE PERCIQUOIS



PÉRIODIQUE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

- Le mot du Maire
- Compte rendu des réunions du conseil municipal
- La Vie communale
- Associations
- Moments de détente
- Etat civil - Infos pratiques

N° 42 – Décembre 2022



Bonne Année 2023



LE MOT DU MAIRE

Décidément, encore une fois, l'année écoulée ne nous aura pas épargnés.

Après la Covid (qui est toujours là) nous devons faire face à une inflation que nous n'avions pas vécue depuis très longtemps.

Malgré tout, nous continuerons dans nos projets de bien vivre à PERCEY avec les moyens qui sont les nôtres.

A l'occasion de l'année nouvelle, le conseil municipal, le comité de rédaction du perciquois et moi-même vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé ainsi qu'à vos proches.

L'année 2022 s'est soldée par la réalisation de notre programme de travaux.

- Ceux de La SOGNE et de Les MILLERIES se sont achevés juste avant les fêtes.
- Le terrain multisport est installé. Malheureusement son revêtement synthétique n'a pu être posé du fait des aléas climatiques. La pluie et ensuite le froid ont empêché cette opération. Il faudra attendre des jours meilleurs pour pouvoir achever notre projet. En attendant, le terrain peut être utilisé dans l'état. A chacun d'en prendre soin pour qu'il perdure dans le temps.
- L'environnement de la salle des fêtes a été modifié avec un parking plus accessible et plus accueillant. Mais surtout la mise en sécurité par la pose d'une glissière tout au long de la route départementale. Après plusieurs accidents de la circulation, il nous aura fallu attendre douze années pour que le Département prenne en considération nos demandes de protection du bâtiment communal et de ses accès.

Notre marché du jeudi a pris fin faute de clients. Est-ce lié à la fin de l'été ou peut être au coût de la vie ? Nous réfléchissons pour une nouvelle tentative aux beaux jours.

Je vous avais annoncé début 2022 que le centre aquatique intercommunal verrait sa mise en service à la fin de l'année écoulée. Suite aux fortes augmentations de l'énergie, il a été acté le report de son ouverture au premier trimestre 2023 en espérant que les coûts de fonctionnement puissent se stabiliser et que l'Etat vienne en aide sur les dépenses d'énergie.

Dans le dernier numéro du perciquois, nous avons parlé des trottoirs. Aujourd'hui parlons des haies. Sachez qu'il est du devoir de chacun d'entretenir et de tailler ses haies et ses arbres en bordure des voies communales qui risqueraient de compromettre la commodité et la sécurité de la circulation. (CGCT L2212-1, L2212-2 et L2212-2.2). Je compte sur votre civisme.

Courant janvier et février 2023, notre commune sera de nouveau recensée comme en 2017. Cette opération obligatoire tous les 5 ou 6 ans permet, entre autre, un comptage précis de la population communale afin d'affiner les dotations financières de l'Etat envers les communes. Cette année, c'est Madame Liliane MAUREY qui vous rendra visite. Comme il y a 6 ans, vous lui réserverez le meilleur accueil. Ces travaux seront coordonnés par Madame Edith ROUGET. Les résultats vous seront communiqués dans le courant de l'année.

Je voudrais avoir une pensée et saluer notre ami Lionel CORDIER qui nous a quitté en cette fin d'année. Courageux et serviable, il va nous manquer.

Pour conclure mes propos, je vous souhaite à nouveau tous mes vœux de bonheur, de santé, de paix et d'espoir.

C'est avec plaisir que je vous donne rendez-vous le 22 janvier pour la cérémonie des vœux, l'accueil des nouveaux arrivants et pour partager la galette offerte par le comité des fêtes, d'autant que cette rencontre n'a pu avoir lieu depuis quelques années.

Daniel BOUCHERON

COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 16/09/2022

DM N°2

Ajustement des comptes d'investissement afin de régulariser les écritures comptables relatives au règlement du SDEY de l'année 2020. Considérant la nécessité d'adapter le budget 2022,

INVESTISSEMENT
Dépenses
Article 2041582 - 041 : + 12 620,93 €
Recettes
Article 2152 – 041 : + 12 620,93 €

DM N°3

Ajustement des comptes d'investissement pour passer les écritures comptables suite à la préparation des travaux de la salle des fêtes, avant les enduits. Considérant la nécessité d'adapter le budget 2022,

INVESTISSEMENT
Dépenses
Article 2151 : + 15 000 €
Recettes
Chapitre 021 : + 15 000 €

FONCTIONNEMENT
Dépenses
Article 605 : - 8 000 €
Article 615221 : - 4 000 €
Article 615231 : - 2 000 €
Article 6232 : - 1 000 €
Chapitre 023 : + 15 000 €

TARIFS LOCATION SALLE DES FETES

Les tarifs de la salle des fêtes sont restés stables depuis 2014, il convient d'ajuster les montants à cause de l'inflation et de la crise énergétique. La salle des fêtes étant chauffée au gaz et à l'électricité, les factures ont et vont augmenter fortement.

Les modifications tarifaires seront applicables sur les locations de la salle des fêtes à partir du 16 octobre 2022.

Tarifs de la location <i>Applicables au 16 octobre 2022</i>		ETE 15/05 au 15/10	HIVER 16/10 au 14/05
1 jour	Habitants de PERCEY	110 €	160 €
	Hors PERCEY	150 €	200 €
2 jours	Habitants de PERCEY	125 €	190 €
	Hors PERCEY	165 €	230 €
3 jours	Habitants de PERCEY	145 €	225 €
	Hors PERCEY	205 €	285 €

INFORMATIONS DIVERSES

Correspondant Incendie : Le correspondant Défense peut assumer cette nouvelle mission. M. BONNETAT accepte de devenir également correspondant Incendie.

Dépenses d'énergie : le budget 2023 de la commune devra prévoir une augmentation d'environ 3 fois ses dépenses de 2022. Dans l'optique de réaliser des économies, l'Eclairage Public sera coupé de 23h à 5h30, soit 30 min de plus par nuit.

Salle des Fêtes :

- Une glissière de sécurité sera installée au long du parking et jusqu'à la rue des Deux Ponts, par le Département qui en assume le coût et l'installation. Les travaux sont prévus à partir du lundi 19 septembre.
- Le revêtement du parking sera fait par l'entreprise MONSANTI TP à partir du 22 septembre.
- Portail : il est proposé plusieurs devis de la société FER-ARIE. Les conseillers acceptent à la majorité, le devis n°4, de 400 € qui habillera le portail sur sa structure actuelle. Une possibilité de galvanisation est à l'étude.

Terrain multisports : le démarrage des travaux est prévu pour le 7 novembre. L'ancien rouleau de voirie sera déplacé mardi 20 septembre afin de gagner de la place durant les travaux.

Ruelle Berton : la chaussée a été refaite il y a peu de temps. Dès petits nids de poules sont présents et seront comblés par du Point à temps (PATA), afin d'éviter de plus lourds travaux dans les prochains mois.

Proposition d'achat de terrain : une personne de la commune propose la vente de la parcelle ZH44. Les conseillers municipaux sont défavorables car le prix est exorbitant pour ce type de terrain.

Eglise : l'association pour la sauvegarde de l'église St loup propose l'achat de 8 bancs, en partenariat avec la mairie, courant 2023.

Recensement de la population : la commune a nommé Mme Edith ROUGET, coordinateur, durant la période de recensement du 19 janvier au 18 février 2023.

Piscine de St Florentin : son ouverture est retardée par l'augmentation du coût de l'énergie. La Communauté de Communes Serein et Armanche a mis à l'étude un chauffage à copeaux de bois permettant de prévoir une ouverture courant 2023.

Fibre optique : la quasi-totalité de la commune peut passer à la fibre via Orange, seul opérateur pour le moment. Environ 4 propriétaires voient leur passage à la fibre retardé.

QUESTIONS DIVERSES

Chasseurs : il est demandé l'accord du conseil municipal pour l'installation de miradors de chasse. Les conseillers approuvent à l'unanimité.

Ecole : il est proposé d'installer un grillage au-dessus du mur mitoyen afin de limiter le passage des ballons dans la propriété voisine.

CREATION DU POSTE D'AGENT RECENSEUR POUR JANVIER /FEVRIER 2023

La prochaine campagne de recensement aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. Suivant l'arrêté du maire du 25 novembre 2022 portant nomination de Madame MAUREY Liliane. Le Conseil Municipal décide pour cette période de créer le poste de l'agent recenseur pour un temps limité.

DETERMINATION DE L'INDEMNITE DE L'AGENT RECENSEUR ET DU COORDINATEUR

Madame ROUGET quitte la pièce pour ce point, et ne participe pas au vote.

Il convient de déterminer la rémunération de l'agent recenseur, vacataire, et celle du coordinateur. Le financement est pris pour partie en charge par l'Etat sous la forme d'une dotation forfaitaire de 497 € qui sera versée début 2023. Les missions sont définies par l'INSEE.

Le Conseil Municipal décide de rémunérer l'agent recenseur Madame MAUREY Liliane et Madame ROUGET Edith le coordinateur du recensement par une indemnité fixe de **650 € brut**, pour chaque poste pour la période du 19 janvier au 18 février 2023.

FRAIS DE SCOLARITE 2021/2022 : MATERNELLES BUTTEAUX /LA CHAUSSEE

Les frais relatifs aux coûts des ATSEM, pour l'école maternelle de La Chaussée 2021/2022 s'élèvent pour notre commune, au prorata du nombre d'enfants, à **9 213,68 €**, et pour l'école maternelle de Butteaux s'élèvent, pour notre commune, au prorata du nombre d'enfants, à **6 588.83 €**.

Le conseil municipal donne son accord pour payer les frais de scolarité pour les deux écoles.

FRAIS DE NOEL DU RPI 2018/2019 & 2019/2020

La commune de Butteaux organise tous les ans un spectacle de Noël pour les enfants de maternelle du RPI et que chacune des trois communes participent aux frais, au prorata du nombre d'enfants la concernant.

Le conseil Municipal donne son accord pour payer les frais de Noël 2018/2019 pour un montant de 67.75 € et 2019/2020 pour un montant de 69.36 €.

PROPOSITION DE VENTE DE TERRAIN A LA COMMUNE

Concernant la parcelle ZH 44, une première proposition des Consorts DUCARTERON, courant septembre 2022, avait été refusée lors du dernier conseil. Celle-ci était de 1 000€. Une nouvelle proposition est soumise aujourd'hui. Ceux-ci proposent de vendre à la commune, la parcelle de terre de 392 m², ZH 44, sise sur Biot, dans le prolongement du terrain multisports.

La tractation pourrait être envisagée moyennant la somme de 500 €, hors frais de notaire et d'enregistrement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité autorise Monsieur le maire à signer tout acte relatif à cette vente, à procéder au paiement des frais de notaires inhérents à cette affaire.

DM N°4

Il est nécessaire d'ajuster les comptes d'investissement pour passer les écritures comptables suite à la proposition d'achat de terrain de la ZH 44.

Le Conseil Municipal accepte la décision modificative n°4.

DEBAT SUR LES TRAVAUX 2023

- Projet de changement de chauffage à la mairie/école (chaudière fioul) et la salle des fêtes (gaz) : le SDEY est venu faire des relevés et nous propose de réaliser un audit énergétique des bâtiments. Le choix s'orienterait vers une pompe à chaleur air/eau pour les deux bâtiments. Il existe des subventions (DETR, Département et SDEY). Le projet s'étalerait sur 2 années afin de permettre les aides financières du SDEY.
- Eglise : ° un trou dans la tour de l'escalier en colimaçon est à réparer.
 - Il est à prévoir le ravalement du pignon sud. Un devis de l'entreprise Moresk fait apparaître des travaux pour un montant d'environ 18 000 €.
 - L'association pour la Sauvegarde de l'Eglise à décider l'achat de nouveaux bancs. Ceux-ci seront budgétés par la commune et l'association fera un don à la commune du même montant.
- Parking salle des fêtes : un ajout d'enrobé est à prévoir en 2023 au long du grillage. La pose de potelets sera effectuée pour limiter l'accès à des engins trop lourds. A compter de 2025, il sera obligatoire d'installer une borne de recharge électrique. Le SDEY a l'exclusivité de l'installation à ce jour, mais il est probable que des sociétés du privé seront autorisées dans les prochains mois.
- Route de la Sogne : nettoyage du fossé au niveau du ru, face à l'entrée du château.
- Restauration des archives communales : 2^e tranche de travaux des registres pour un montant d'environ 2 500 € HT.
- Travaux de voirie chemin derrière les Milleries : afin de permettre à l'entreprise Fer-Arie de pouvoir accéder à son hangar, la commune a pour projet de rendre carrossable le chemin, le devis de Mansanti TP est de 3 800 € HT.

INFORMATIONS DIVERSES

Sinistre sur chemin rural d'En Haut Ouest : suite à un débordage non autorisé, le chemin a été très abîmé. Une plainte a été déposée. Le dossier est en cours chez l'assureur, et un expert doit passer prochainement. Le devis de réparation est de 6 500€ TTC.

Travaux :

* salle des fêtes : le portail réalisé par Fer Arie est en place.

* Terrain multisports : le gazon synthétique est à poser mais les conditions climatiques ne sont pas favorables pour le moment. Des aménagements ont été prévus autour du terrain, avec des bancs, poubelle et parking à vélos. Il a été signalé des points de rouille sur certains endroits de la structure. La société sera contactée pour évaluer la situation.

Photovoltaïque : la commune a déjà vu 3 programmes différents. Un 4^e sera exposé prochainement. Il reviendra aux conseillers d'évaluer tous les projets et d'avancer ou non dans cette démarche.

Prévision de coupures de courant : une cellule de crise sera tenue en mairie, durant la période des coupures, afin de permettre la gestion des secours si les téléphones sont inutilisables. Cela permettra d'aller chercher les secours.

La Prévention Routière : les classes de CM2 ont la possibilité d'avoir à disposition une piste mobile d'éducation routière. Ce projet sera soumis à l'institutrice. Si ce projet est validé, le conseil sera sollicité pour le versement d'une subvention de 150 € à l'organisme.

Terrain de foot : le terrain multisports remet en cause ce terrain. A l'unanimité des conseillers, il sera donc remis en culture à partir du 1^{er} janvier 2023, par l'EARL RUE CHARBON.

LA VIE COMMUNALE



Notre structure multisports prenant en compte l'évolution technologique des activités sportives indispensables à l'éducation et l'enseignement de la jeunesse, tout en offrant la possibilité à la classe de Percey d'y effectuer son enseignement sportif a été mise en place courant novembre.

Elle sera ouverte à tout public (scolaires, ados, adultes) afin de pratiquer une activité sportive en libre accès, sans contrainte et gratuitement.

Petits et grands devront encore attendre un peu avant de s'y rendre que la structure soit équipée de son gazon.





Une opération nationale, des actions locales...

Depuis plus de 20 ans, les centres E. Leclerc organisent et financent l'opération « Nettoyons la nature ». Année après année, la mobilisation s'est développée ; aujourd'hui c'est même devenu l'une des plus importantes manifestations consacrées à la préservation de l'environnement en Europe !

Le jour J, les bénévoles, armés de l'équipement fourni par les Centres E. Leclerc (sacs poubelles, gants et chasubles) pourront ainsi œuvrer pour une nature plus propre. Pour les scolaires, cette opération peut devenir un véritable outil pédagogique grâce aux ressources mises à dispositions des enseignants.



Le 23 septembre 2022, les élèves de la classe de l'école de PERCEY ont collecté 2 sacs de déchets divers dans les rues de la commune.

CHEMIN DE LA TUILERIE



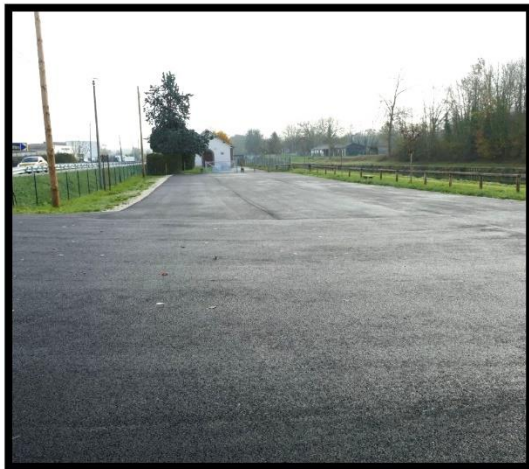
Travaux sur le chemin de la Tuilerie.
Récupération de démolition
recouverte avec le gravage
du parking de la salle des fêtes.

R.D. 905



Suite à plusieurs incidents et pour une raison de sécurité,
la pose par le département, d'une glissière de protection
au droit de la salle des fêtes et du parking a été réalisée.

PARKING SALLE DES FETES



Un enrobé à été posé sur le parking de la salle des fêtes, ce qui permettra de limiter l'emploi d'herbicides, en bordure du canal de Bourgogne. Cela diminuera les risques de salir le sol de la salle d'évolutions.



Par la même occasion, le portillon de la salle des fêtes à été refait par l'entreprise "Fer - Arie" récemment installée au hameau des Milleries.

Cérémonie du 11 novembre



A l'occasion de l'anniversaire du 11 novembre, une partie de la population s'est rendue au monument aux morts. Ensuite une lecture a été faite par les enfants des écoles. Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie.

Repas des Aînés



Le 20 novembre, les Aînés ont été conviés au repas de fin d'année, servi à la salle des fêtes, le P'TIT Flo., traiteur de Saint Florentin, nous a préparé un délicieux menu.

Une petite gourmandise chocolatée offerte par le club de l'espérance, fut appréciée par les convives.

Les Dames sont reparties avec une rose offerte par la commune.

PERE NOEL.



PERE NOEL.

Cette année nous avons eu la visite du Père Noël, dans sa hotte, des peluches pour les jeunes enfants de Percey et Butteaux.

Travaux

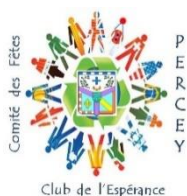
Au hameau de La Sogne

Pose de bordures et busage des fossés



Pose de bordures au hameau des Milleries.





LES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES – CLUB DE L'ESPERANCE

Après plusieurs années difficiles, les manifestations de 2022 ont pu avoir lieu. Nous espérons autant de réussites en 2023.

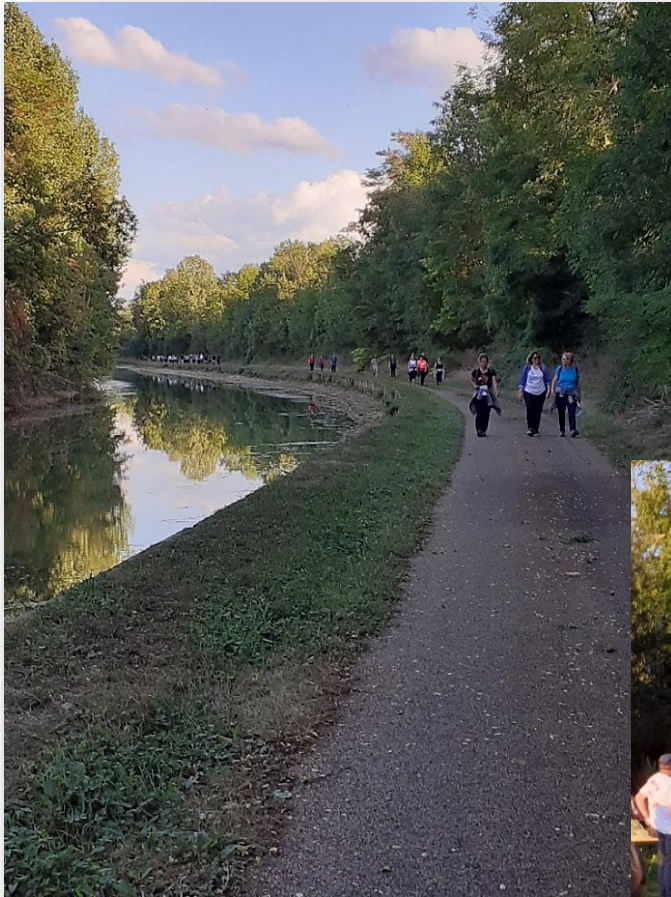
Merci d'avoir réservé le meilleur accueil aux membres du comité des fêtes club de l'espérance lors de leur passage avec les calendriers et cartes d'adhérents.

Le 3 septembre, notre traditionnelle randonnée nocturne et gourmande s'est déroulée dans une très bonne ambiance.



Après avoir pris l'apéro à la salle des fêtes, un parcours de 11 km attendait les 95 marcheurs. Une première halte au lavoir de BUTTEAUX pour prendre l'entrée, suivie quelques kilomètres plus loin, en pleine nature, d'une seconde pause pour le trou perciquois.

Le plat chaud nous attendait à La Sogne, chez Claude PIROELLE, avant d'arriver enfin pour déguster le dessert.



Début octobre, bourse aux jouets et aux vêtements

Une vingtaine de tables était louée. Le mauvais temps et une coupure d'électricité n'ont pas permis d'avoir les visiteurs espérés.



Apéro des bénévoles

Après nous avoir apporté leur aide pour l'organisation des différentes manifestations, le comité des fêtes a, en remerciement, offert aux bénévoles et à leur conjoints, un apéro dinatoire. Petits fours, gougères, mignardises et chocolats ont régalé petits et grands. Un moment agréable et très apprécié. Merci à tous.



Le 12 novembre loto gourmand.



Des paniers garnis, des légumes bio, des repas gastronomiques, des lots pour enfants et le gros lot, qui cette année, représentait 150 euros de produits en boucherie.

Les 90 joueurs et joueuses ont passé une soirée fort sympathique.

Le comité des fêtes-club de l'espérance vous souhaite de bonnes fêtes et vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette année 2023. Prenez soins de vous.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter. Nous avons besoin de vous.

Le Président,
José MAZERON



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE
L'EGLISE SAINT-LOUP DE PERCEY

Les membres de l'association et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année et surtout une très bonne santé.

L'année 2022 nous a fait revivre, coté distractions, nous en avons besoin.

Deux manifestations ont été organisées. Notre loto a, malheureusement, attiré peu de monde.



Le 25 septembre, un concert de Gospel par la chorale « Croq'Notes » de BRION.

Un répertoire fabuleux interprété par 15 chanteurs. Les 80 spectateurs présents ont apprécié ce concert dont l'ambiance était excellente. Comme à l'habitude, pour clôturer le spectacle un rafraichissement était offert par l'association



Pour 2023 nous avons prévu deux concerts. L'un le 25 juin et l'autre courant septembre.

Nous comptons sur vous tous pour votre soutien et serions heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles au sein de notre association.

Encore bonne année et prenez soin de vous.

La Présidente,
Liliane ANDRE

LES OMBELLIFERES OU APIACEES (suite)

L'anis, le carvi, le cumin et le fenouil.

1. (*Pimpinella anisum*, *Carum Carvi*, *Cuminum Cyminum*, *Foeniculum dulce*

Ou

Les quatre semences chaudes majeures
de l'ancienne pharmacopée.

Elles sont quatre comme les « quatre fleurs » : mauve, pied-de-chat, pas d'âne, coquelicot, mélange officinal pour tisane béchique, ou « les quatre épices » : muscade, poivre noir, girofle, cannelle ou gingembre, commando de choc pour « allumer le feu » du punch et du Christmas pudding.

Pour le promeneur distrait, ces quadruplées un peu dégingandées sur leurs hautes tiges se ressemblent beaucoup : même floraison en ombelles, même feuillage linéaire, même fructification (akènes). Leurs couleurs délavées (jaune, rose, blanc) les distinguent à peine les unes des autres. Pour l'arôme, l'anis est le chef de la bande. Leurs noms vernaculaires font toujours référence à lui : le carvi ou anis des Vosges ou cumin des prés, le cumin ou faux anis ou anis âcre, le fenouil ou anis de France ou de Paris, l'aneth (autre ombellifère) est dite aussi faux anis ou fenouil bâtard. C'est un joli méli-mélo ou le mélilot (légumineuses) ne se mêle pas.

« En Italie et à Rome, il (l'anis) fait le désespoir des étrangers, qui ne peuvent fuir ni son goût ni son odeur ; on en met dans la pâtisserie, dans le pain ; les Napolitains en mettent dans tout » A. Dumas père.

Elles contiennent les mêmes substances actives : huiles essentielles (anéthol) alcaloïdes etc. Elles sont toniques, stomachiques, et carminatives. Tisanes et liqueurs sont leur pré carré ou s'exprime leur fort pouvoir aromatique, caractère dominant dans cette famille de plantes. Elles aromatisent toutes sortes de spécialités alimentaires : pains, pâtisseries, fromages, confiseries, et moult boissons alcoolisées dont certaines font un carton en France. Autrefois apothicaires et liquoristes ferraillaient à coups de cornue pour distiller leurs capiteuses essences.

Le fenouil est au loup comme l'aneth est au saumon, crédo du cuistot.

« Il y a grande affinité, entre le fenouil et l'anis, aussi désirent-ils commun traitement. L'anis doncques sera semé en même temps. Mais par le surpasser en délicatesse plus curieusement que lui, sera-il cultivé. ». Olivier de Serres. Les propriétés galactogènes de ces plantes étaient reconnues et en usage depuis longtemps. C'était un « complément alimentaire » recommandé pour les nourrices d'autrefois. Olivier de Serres recommandait « pour faire abonder en lait les nourrices, le fréquent usage du bouillon, dans lequel on aura cuit du grain d'orge avec un peu de semence de fenouil. » D'anciennes pratiques d'élevage préconisaient l'apport d'anis pour les vaches, les chèvres et les brebis.

Seul le fenouil se dédouble en plante potagère avec son pétiole enchevêtré à la base, formant comme un gros oignon charnu consommé cru ou cuit, et qui est arrivé en France avec une riche florentine promise à un royal hyménée à la Cour des Valois.

La Chine est partout. L'autre anis vient du Céleste Empire. Le Fils du Ciel buvait-il déjà le pastis dans son Palais d'Été ?

L'anis étoilé : *Illicium verum* dit badiane ou anis de Chine ou des Indes est issu du badanier (endémique Chine et Vietnam), famille des Illicacées. Odorante fructification ligneuse découpée comme un casier miniature en forme d'étoile où chaque graine est rangée séparément dans sa petite logette. Beaucoup plus aromatique que l'anis vert indigène, la France en importe à grands frais et à gros fret de l'Empire du Milieu sous forme d'essence d'anis pour sa juteuse industrie liquoreuse et apéritive (anisettes diverses et tous les pastis de France, de Navarre et de Provence). Quand l'apéro franco-gaulois est un chouïa sino-chinois.

Délaissant les chaudes tisanes fleuries et bienfaisantes, elles ne dédaignent pas les liaisons dangereuses avec le diable (l'eau de vie) et goûter à l'ivresse de la célébri-é-té internationale avec des breuvages plus excitants. L'anis et le cumin ont confié leur destin aux feux de l'alambic pour offrir aux amateurs l'éllixir du meilleur d'eux-mêmes. Au nord de l'Europe, le cumin a planté l'oriflamme de l'alcool éponyme : le kummel (cumin en allemand) d'Amsterdam où l'illustre maison Bols depuis 1575 fabrique toujours le célèbre kummel si apprécié des Cours royales du septentrion et de A. Dumas père, jusqu'à Saint-Pétersbourg où il s'accorde une idylle avec la vodka. Au sud, l'anis, enfant de la Grèce, règne sur l'empire choyé des dieux de l'Olympe au tour de la méditerranée. Une brise anisée souffle sur la Grand Bleue. On revient toujours de Grèce avec une bouteille d'ouzo. Il s'appelle raki en Turquie, arrack au Moyen-Orient ou inversement. Chrétiens, Juifs, Musulmans ont fait l'union sacrée au tour de la chaude sensation qu'il procure après sa dégustation ; sans oublier de rendre au khalife ce qui appartient au khalife : alcool et alambic sont des mots d'origine arabe.

La France est la reine de l'anis, représentée par ses deux dauphines maritimes : Bordeaux avec la célèbre anisette Marie Brizard depuis 1775, et Marseille prospère cabaretière qui fait sa méridienne sur des cuves de pastis, gardant un œil sur la concurrence dans son fief provençal où jusqu'en 1955 on dénombrait plus 270 marques commerciales d'anis : l'Anis Boléro à Cannes, Anis Royal Marchiani à Toulon, Anis Janot à Aubagne, Berger, Cusenier, Duval, Pernod, Picon, Ricard à Marseille, l'Anis Gras : maison créée en Algérie par deux français les frères Gras en 1872 et rentrés à Marseille depuis l'indépendance.

Sans vouloir fâcher Marseille et les Marseillais, l'anis est en Bourgogne bien avant le pastis sur la Canebière. Au IX^{ème} siècle, le pape Jean VIII, en route pour le concile de Troyes (877) où il doit couronner le roi de France Louis II le Bègue dit aussi le Fainéant, fait étape en l'abbaye bénédictine de Flavigny-sur-Ozerain, fondée en 719 : pèlerinage incontournable à l'époque depuis la translation en cette abbaye des reliques de Sainte-Reine en 805, martyrisée à Alise en 253. En cadeau de bienvenue, les moines remplirent la besace du pontife en tournée des popotes de semences d'anis ; usage consacré en ces temps, où les épices et les aromates, venant de très loin, étaient reçues comme des présents rares et précieux, dignes de l'évêque de Rome.

En 1534 à Brescia en Italie est fondé l'ordre des Ursulines (en mémoire du martyr de Sainte Ursule et des onze mille vierges) par une religieuse italienne Angèle de Mérici (1494-1540 canonisée), consacré à l'éducation des filles. En 1632, des Ursulines venues de Langres, s'installèrent à Flavigny-sur-Ozerain. Une hypoglycémie se déclara dans la communauté et les pieuses filles se lancèrent dans la confiserie et eurent l'idée de fabriquer ces petites dragées rondes et blanches comme les perles d'un chapelet gourmand, renfermant chacune un grain d'anis enrobé de sucre fondu anisé et durci qu'elles dérobaient en cachette pour les savourer pendant les offices dans

l'ombre complice de leur chapelle. Pour le repos éternel de leur âme candide espérons qu'elles distribuèrent généreusement ces petites billes fondantes et parfumées à leurs écolières sages ou pas.

Au XIXème S., l'école laïque congédia les institutrices en cornettes. A l'aube du XXème S., un industriel s'installa dans les bâtiments de l'ancienne abbaye et regroupa l'activité des religieuses et des petits confiseurs locaux qui prospéraient sur la renommée des anis de Flavigny. Aujourd'hui dans ce même lieu, consacré par la foi, l'art, l'histoire et la gourmandise, se fabrique toujours le petit péché mignon des religieuses, décliné sous divers arômes : rose, violette, menthe etc., sous l'unique marque protégée par leur céleste patronne : « A la FONTAINE de la RECLUSE ».

Christian BOIX

Post-scriptum : l'anisette de grand-mère.

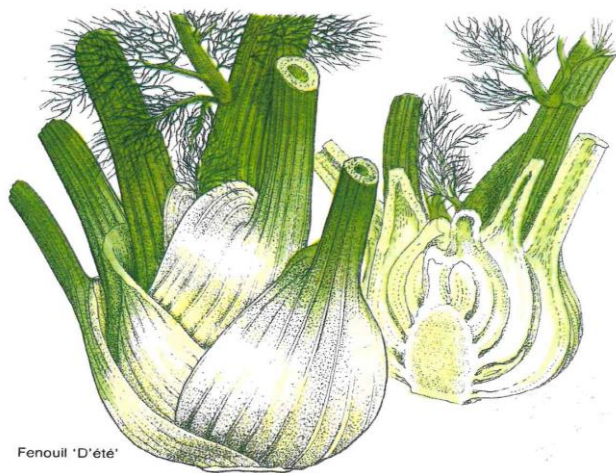
Prenez chez le pharmacien 90g d'anis vert, 45g de coriandre, 3g de cannelle, 1,5g de macis*. Mettez le tout dans un bocal ou dans une cruche avec 3l d'eau de vie. Laissez macérer pendant un mois puis filtrez. Faites fondre ensuite sur le feu 3 livres de sucre avec un peu d'eau, laissez jeter 4 ou 5 bouillons, écumez, retirez du feu et mêlez à l'eau de vie que vous aurez filtrée. Laissez refroidir et mettez en bouteille.

*macis : enveloppe charnue (arille) de la noix de muscade utilisée comme arôme.

Le rossolis de Louis XIV.

Breuvage composé d'eau de vie avec du vin d'Espagne dans laquelle on fait infuser des semences d'anis, de fenouil, d'aneth, de chervil, de carottes et de coriandre à quoi on ajoutait du sucre candi dissous dans l'eau de camomille et cuit en consistance de sirop. Grâce à quoi le règne de Louis XIV fut le plus long de l'histoire de la monarchie française. NdA.

16. Fenouil doux



Fenouil 'D'été'

Fenouil commun

Foeniculum vulgare MILL.



Anis vert

Pimpinella anisum L.



Carvi

Carum carvi L.

Cumin des prés

Carum carvi

Prairies





25° Anis de FLAVIGNY.

On prend 1 kilogramme d'anis vert que l'on fait sécher à l'étuve, on les frotte ensuite entre les mains puis en casse les queues, on les vanne pour en enlever la poussière et les corps étrangers qui s'y trouveraient mélangés ; on les met ensuite à la bassine au tonneau, et on les grossit avec du sucre.

Il faut que le sirop que l'on emploie soit cuit au lissé, car c'est ce qui donne le cassant et les rend durs ; surtout il ne faut pas craindre de les chauffer, sans cependant pousser le feu au point de se brûler les doigts en les travaillant ; lorsqu'ils sont assez gros, on les blanchit et on finit comme une dragée de Verdun ; on les fait plus ou moins gros, ceci dépend de l'ouvrier et du pays où on les vend ; mais à Flavigny on les fait de la grosseur des pois : depuis peu, on en fait qui sont gros comme des noisettes.

On a attribué à l'eau de ce pays leur bonne qualité ; mais des expériences que nous avons faites et que nous ne rapporterons pas ici, nous ont prouvé qu'ils doivent leur qualité au travail bien ordonné et à la cuisson du sucre que nous avons indiquée.

LES HISTORIETTES DE LILIANE

Qu'est-ce qu'une manifestation d'aveugles ?
Un festival de Cannes.

Vous connaissez l'histoire de l'armoire ?
Elle n'est pas commode...

Que fait une lampe quand elle se fait agresser ?
Elle crie à LED

Quelle mamie fait peur aux voleurs ?
Mamie Traillette.

Pourquoi est-ce qu'on dit que les bretons sont tous frères et sœurs ?
Parce qu'ils n'ont Quimper.

Il n'y a pas de chauve à Ajaccio, mais à Calvi si.

J'ai raconté une blague pas top à Jésus. Il m'a dit : "C'est naze arrête."

J'ai raconté une blague à un Parisien. Il n'a pas ri.

Au fait, de quoi les coquilles Saint-Jacques se Compostelle ?

Pourquoi les maisons en Grande-Bretagne sont fragiles ?
Car elles sont en glaise.

Pourquoi est-ce si difficile de conduire dans le Nord de France ?
Parce que les voitures n'arrêtent pas de caler.

Si deux canards se disputent, qu'est-ce que ça donne ?
Un conflit de canards !

Pourquoi est-ce que les moutons aiment le chewing-gum ?
Car c'est bon pour la laine.

Quel est le comble pour un serrurier ?
C'est d'être mis à la porte.

Quel est le comble pour un menuisier ?
C'est d'être payé avec un chèque en bois

La conférence sur la constipation sera suivie d'un pot amical.

L'autopsie a révélé un trou de balle à la base du dos.

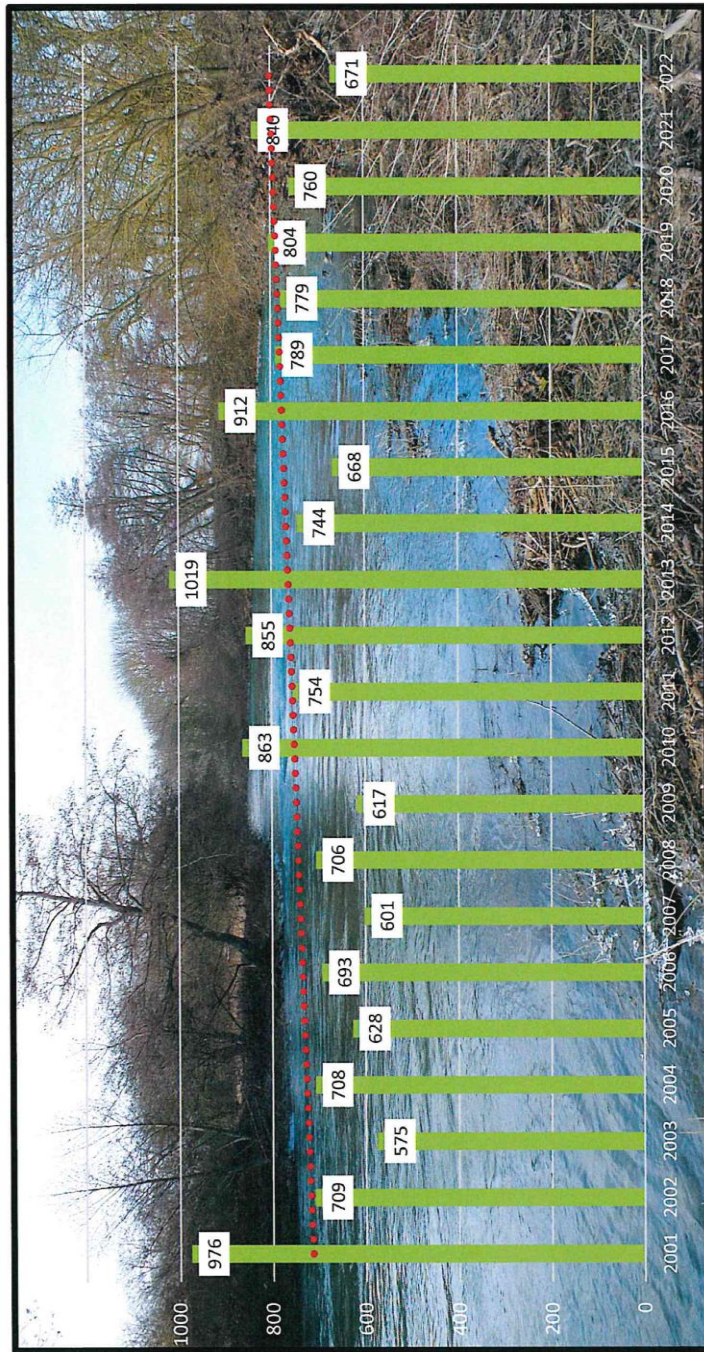
L'individu n'était pas à prendre avec du pain sec.

La clinique sera équipée d'un appareil de réanimation dernier cri.



Année	Mm
2001	976
2002	709
2003	575
2004	708
2005	628
2006	693
2007	601
2008	706
2009	617
2010	863
2011	754
2012	855
2013	1019
2014	744
2015	668
2016	912
2017	789
2018	779
2019	804
2020	760
2021	840
2022	671

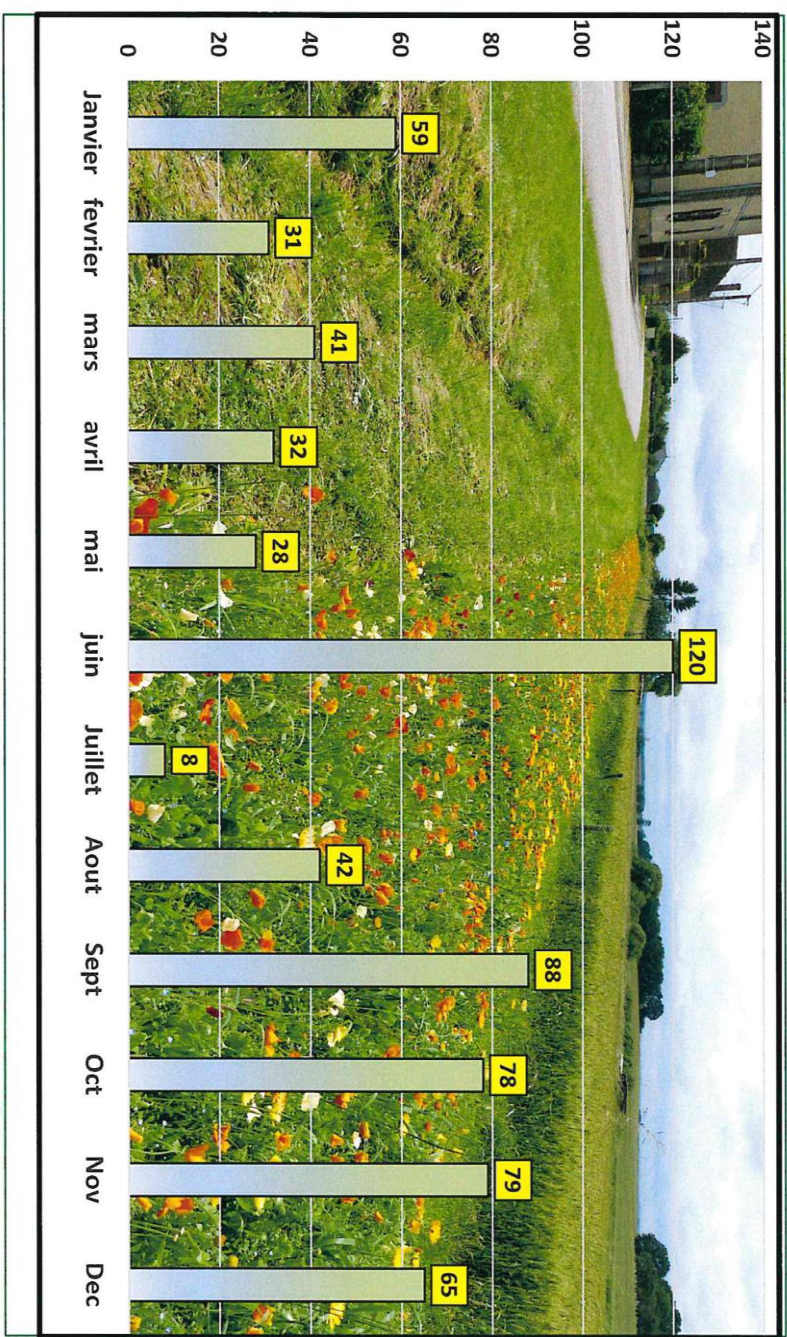
PLUVIOMETRIE DEPUIS 2001



Courbe de tendance:

2022	Janvier	59
Mm	février	31
	mars	41
	avril	32
	mai	28
	juin	120
	Juillet	8
	Aout	42
	Sept	88
	Oct	78
	Nov	79
	Dec	65
		671

PLUVIOMETRIE 2022



Recensement de la population 2023

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 19 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**

ETAT CIVIL

NAISSANCE

Le 21 septembre 2022 : Ambre DELAGNEAU 8 rue de la Sogne

Félicitations aux heureux parents

DECES

Le 14 novembre 2022, M. Michel PROTAT

Le 29 décembre 2022, M. Lionel CORDIER

Toutes nos condoléances à leurs familles

NOUVEAUX ARRIVANTS

M. et Mme BOUTHERIN Christophe et leur fils, 4 petite rue

M. et Mme BOUTHERIN Patrick, 4 bis petite rue

M. et Mme LECORCHE Grégory, 19 rue de la Sogne

Mme ROUYER Valérie, 15 bis rue de la Croix St Jacques

Nous leur souhaitons la bienvenue

Secrétariat de mairie ouvert les mardis et vendredis de 17h à 18h

Tél : 03 86 43 21 56

Mail : mairie-percey@wanadoo.fr

Site web: www.percey.fr

Un ordinateur connecté pour les personnes qui souhaitent faire des démarches en ligne : CNI, pole-emploi... CV, courriers... est en accès libre aux heures d'ouverture de la mairie. Pour les démarches nécessitant l'assistance du secrétariat, il sera demandé de prendre un RV notamment pour les déclarations de revenus en ligne afin d'assurer la disponibilité du secrétariat et la confidentialité.

Communauté de communes Serein et Armance (T: 03 86 80 50 50)

SPANC – Portage de repas (T : 03 86 35 94 15 lundi et jeudi)

Ordures ménagères (T : 03 86 43 46 43)

Nous sommes à l'écoute de toute information, idée ou suggestion que vous pourriez nous faire parvenir, directement à la Mairie ou en contactant un des membres du comité de rédaction.

Comité de rédaction : Daniel BONNETAT, Daniel BOUCHERON, Edith ROUGET, Marie VILPOUX, Christian BOIX.

N'oublions pas que nous devons être respectueux de l'environnement et ne rien jeter dans la nature, et surtout pas ce périodique que, nous l'espérons, vous avez lu avec intérêt.